

# SECONDE PROFESSIONNELLE NJPF

## NATURE JARDIN PAYSAGE FORÊT

### CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission se fait après la classe de 3ème, à l'issue d'une procédure d'affectation informatisée (Inspection Académique) et en fonction des places disponibles.

Le dossier est instruit par l'établissement d'origine, mais nous vous conseillons fortement de prendre contact avec notre établissement pour convenir d'un rendez-vous à l'occasion des Journées Portes Ouvertes ou à un autre moment.

### ORGANISATION DE LA FORMATION

Le contenu de la formation est axé autour de :

♦ **Modules d'enseignement général** : 15h hebdomadaires + 30h annuelles de Mise à Niveau (MAN) en français et mathématiques pour les élèves en difficulté.

♦ **Modules d'enseignement professionnel** : 12h hebdomadaires dont 4h de travaux pratiques en zootechnie (2h) et agronomie (2h) par semaine + formation à la conduite de tracteurs en début d'année.

♦ **Stages collectifs**

30h en santé, éducation, développement durable avec passage du SST (brevet de Sauveteur Secouriste du Travail).

♦ **Stages individuels en exploitation**

6 semaines en exploitation, dont 2 prises sur les vacances.

2.5 jours sur l'exploitation du lycée (un élève par semaine, du lundi au jeudi midi).

### DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

À l'issue de la seconde professionnelle, les élèves poursuivent soit par la voie scolaire dans un autre établissement, soit par la voie de l'apprentissage sur le site de Chateaufarine (Bac professionnel, BPA). À l'issue du Baccalauréat Professionnel, les élèves peuvent poursuivre en BTSA Gestion Forestière, Technico-commercial, Aménagements Paysagers puis en Licence professionnelle. De manière générale, les métiers possibles sont ceux de la forêt, du paysage et de l'environnement, suivant le module professionnel choisi (EP3) entre les travaux forestiers ou paysagers.

### VOIE SCOLAIRE

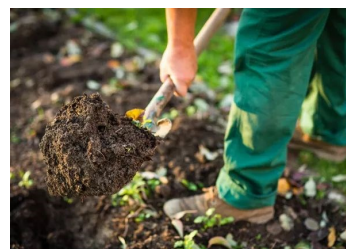
1 AN

Quelle réussite aux examens dans l'établissement (apprentissage à Chateaufarine) ?

- Bac pro Aménagements paysagers: 94% de réussite en 2024 dont 9 mentions. Le taux d'insertion global est de 95%.

- BTSA aménagements paysagers : ouvert en septembre 2023.

- Bac pro travaux forestiers : 94% de réussite en 2024 dont 5 mentions.



La restauration et l'hébergement sont assurés au lycée.

L'internat peut être un facteur de réussite : 85% des jeunes sont internes !







## RÉPARTITION HORAIRE HEBDOMADAIRE

MODULES D'ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
Français	2h
Histoire - Géographie	1h
Sciences économiques et de gestion	1h
Langue vivante - Anglais	2h
Education Physique et Sportive	2h
Education socioculturelle	1h
Mathématiques	2h
Physique - Chimie	1h
Biologie - Ecologie	2h
Informatique	1h
Mise à niveau (Maths / Français)	2h

MODULES PROFESSIONNELS	
Agroéquipements	2h
Techniques d'aménagements et forestière	3.5h
Travaux pratiques d'aménagement ou forestier (au choix)	4h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	3h
<b>Périodes en entreprise :</b> 4 à 6 semaines de stage (dont 3 prises sur la scolarité)	



-  Aide aux devoirs par les assistants d'éducation en lien avec l'équipe enseignante
-  Étude surveillée + Salles de travail en groupe
-  Activités sportives et culturelles
-  Foyer géré par l'ALESA : babyfoot, ping-pong, billard, espaces calmes jeux et discussion...

LEGTA de BESANCON  
 Lycée Granvelle  
 2 rue des Chanets  
 25410 DANNEMARIE-SUR-CRETE  
 Tél : 03 81 58 61 41  
 legta.besancon@educagri.fr  
 granvelle.educagri.fr



COFINANCÉ  
 PAR L'UNION  
 EUROPÉENNE

